



CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBELLET COMPTE RENDU du 26 mars 2018



Nombre de membres afférents au Conseil : 15 / En exercice : 15
Présents -13 Votants : 15 (dont 2 pouvoirs)
Date de la convocation : 19 mars 2018
Date d'affichage 3 avril 2018

L'an DEUX MILLE DIX HUIT, le vingt six mars à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de MONTBELLET, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Thérèse DREVET, Maire.

Etaient présents

Marie-Thérèse DREVET, Jean-Pierre CORSIN, Sébastien BORNUAT, Marie-Claire HUSSON, Fabrice PONSOT, Jean-Eric POGGI, Isabelle SALLIN, Maryse CHARVET, Guillaume NERAT DE LESGUISÉ, Jérôme ANDRE, Sylvie CARNEIRO DA SILVA, Dominique DECINA, Jean-Luc BAUDRAS

Absents avec pouvoirs :

- Bruno GALLI pouvoir à Marie-Claire HUSSON
- Laurent RICOL pouvoir à Sébastien BORNUAT

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation et vote du budget primitif 2018
- PLUi
- Compte rendu des réunions intervenues
- Questions diverses

1/ Lecture du compte rendu du dernier conseil municipal

Aucune remarque, ni observation n'est formulée par les membres du Conseil le compte rendu de la séance du 26 février 2018 est approuvé à l'unanimité.

.

2 / Présentation et vote du budget primitif 2018

Vote et approuve à l'unanimité le budget primitif de l'année 2018 qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 1 529 210 € et en section d'investissement à la somme de 1 263 915 €.

La CCMT prévoit d'aligner le taux de la taxe d'ordures ménagères sur l'ensemble du territoire ce qui engendrerait une baisse pour l'ex territoire du mâconnais. Concernant Montbellet, la taxe OM passerait de 11.80 % à 7.56 % soit une baisse de 4.24 %. Cependant afin de palier à la baisse des dotations de l'Etat ainsi que la suppression de la taxe d'habitation, Mme le Maire propose d'augmenter légèrement la taxe foncière bâti de 1 % à 1.50 %. Cette opération serait indolore pour le contribuable qui bénéficierait toujours d'une baisse significative de son imposition locale. Après un large débat et un vote à main levée, la majorité de l'assemblée s'oppose à l'augmentation de la taxe foncière bâti.
(9 voix contre).

Aussi, les taux de fiscalité locale demeurent inchangés pour 2018 à savoir :

- Taxe d'habitation :	17.23 %
- Taxe foncière (bâti):	15.24 %
- Taxe foncière (non bâti) :	40.67 %

- La participation scolaire est abandonnée à compter de la rentrée scolaire 2018.

3/ - Commission PLUI

Comme évoqué lors du précédent conseil, une commission communale pour le PLUI est constituée :
Membres : Marie-Thérèse DREVET, Marie-Claire HUSSON, Jean-Pierre CORSIN, Jérôme ANDRE, Dominique DECINA, Jean-Luc BAUDRAS.

Une réunion est prévue le mardi 3 avril 2018 à 18h00 en mairie.

Pour mémoire le cabinet Urbicand sera présent en mairie le jeudi 5 avril 2018 de 9h à 10h30 pour Montbellet.

4/ Compte rendu des réunions intervenues

- **Travaux salle polyvalente :** La plupart des élévations sont coulées. Les menuiseries métalliques sont posées. Le toit du futur bar sera installé à compter du 3 avril. Il y a à ce jour 15 jours de retard sur le planning initialement prévu. Les couleurs des portes, soubassements et des murs sont définis. Concernant la fabrication du bar, un seul devis complet est arrivé à ce jour.
- **SIVOM :** Mr CORSIN communique le compte rendu. Le vote du compte administratif 2017 a été voté.
- **SYNDICAT des EAUX :** Mr BORNUIAT informe que le compte administratif a également été voté. Le montant des travaux 2017 s'est élevé à la somme de 720 000 €. Le planning 2018 concerne plus spécifiquement les communes d'IGÉ, CLESSE, PERONNE, CRUZILLE, FARGES pour un montant d'environ 400 000 €.
- **CONSEIL D ECOLE :** la fresque murale sera réalisée la dernière semaine de juin sur le thème « projet du monde ». Tous les élèves vont participer par groupe de 6 à 8. La fresque sera inaugurée lors de la fête de l'école avec un barbecue sans doute organisé par le Sou des Ecoles.
- Le projet piscine, cycle de rugby et la fête des 100 jours ont été également évoqués.
- **USEP :** des rencontres sur différents thèmes ont été programmées entre mai et juillet.

- **C.C.M.T** : les travaux de la CLECT ont été évoqué par J.P Corsin ainsi que la Taxe GEMAPI.
- Le point a également été fait sur l'avancement du dossier de la fibre sur Montbellet.
- **Verger pédagogique** : 3 arbres n'ont pas repris. Leur remplacement est prévu.
- **Collecte de gourdes de compote et Tassimo**. Grâce à l'action d'une maman bénévole dont l'action est en place depuis plusieurs années, la dernière collecte a permis de récupérer la somme de 200 € au profit de la caisse de l'Ecole..
- Les **20 ans du Viré Clessé** : dates à retenir les 14 et 15 avril prochains
- **Comité de jumelage des St-Oyen** : Mme HUSSON fait le compte-rendu de la rencontre en Val d'Aoste du 24 mars et précise que la prochaine rencontre des villages aura lieu le 29 juillet 2018 en Italie. Date limite pour les inscriptions : 15 mai 2018. Une information sera diffusée auprès des habitants.

5 / Questions diverses :

- **Remerciements** : à Mr et Mme LACOURTABLAISE pour le don de vélos , et au Club de gym LA DETENTE , pour les cerceaux, ballons et tapis de sol au profit de l'Ecole.
- **Recrutement suite départ** : Un Adjoint technique principal de 2^e classe a demandé sa mutation au profit d'un autre service à compter du 1er mai prochain. Un recrutement va être lancé pour assurer son remplacement. Le poste concerne un agent à temps complet, titulaire ou non, possédant permis B et CACES. Toute candidature est à adresser en mairie accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation.

La séance est levée à 23h00

la prochaine séance de conseil est fixée au lundi 14 mai 2018

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans sus dits, ont signé au registre les membres présents